

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE  
INTERCOMMUNALE DE PENSIONS**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Albert Chapalay**

*Ancien administrateur*

Nous garderons de M. Albert Chapalay le souvenir d'une personnalité dévouée et compétente qui a su servir et défendre les intérêts de la Caisse intercommunale de pensions avec un engagement exemplaire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.